



ÉLECTION DU REPRÉSENTANT DES SALARIÉS

Au conseil d'administration SANEF

Du 22 au 29 novembre

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

Votez CFDT !

Cette année l'élection de l'administrateur représentant les salariés au Conseil d'Administration (CA) Sanef est couplée avec les élections professionnelles. De ce fait, **tous** les salariés du groupe SANEF qu'ils soient issus de **SANEF – SAPN – SE BPNL** ou encore **BIP&GO**, vont être appelés à voter pour l'administrateur représentant les salariés au Conseil d'Administration SANEF. **Ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres, vous êtes donc tous concernés par cette élection.** Faites entendre votre voix !

Pourquoi cette élection ?

Car en vertu des lois du 14 juin 2013 et du 17 août 2015, les entreprises ou groupes comprenant plus de 1000 salariés et dont le siège social est basé en France ont l'obligation de désigner un ou plusieurs représentants des salariés au sein de leur conseil d'administration.

Combien de sièges ?

Le nombre de membres au sein du Conseil d'Administration SANEF étant composé de 8 administrateurs, la désignation ne concernera qu'un seul candidat et son remplaçant. Le binôme candidat/remplaçant doit être composé d'une femme et d'un homme, il est impossible de présenter 2 femmes ou 2 hommes.

Qui peut être candidat ?

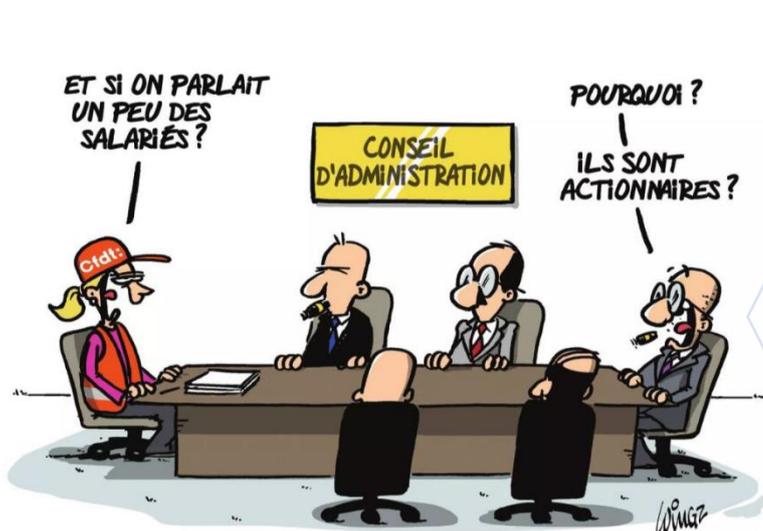
Tout salarié faisant partie d'une des sociétés du groupe SANEF et ayant 2 ans d'ancienneté peut être désigné administrateur représentant des salariés au Conseil d'Administration SANEF. Le représentant et son remplaçant sont forcément présentés une organisation syndicale représentative au sein de la société SANEF

Combien de temps dure le mandat d'administrateur salarié ?

Vous allez élire votre candidat pour 3 ans. Seul le candidat siègera au Conseil d'Administration, le remplaçant n'est pas un suppléant.

Comment va-t-on voter ?

Les salariés vont voter électroniquement comme pour les élections professionnelles. Le groupe SANEF a fait appel au même prestataire, e-votez. Il s'agit d'un scrutin à 2 tours. Si aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour qui se déroulera du **22 novembre à 10h00 au 29 novembre 2023 à 11h00**, un second tour aura lieu du **5 décembre à 10h00 au 12 décembre 2023 à 11h00**.



**En votant pour
le candidat
CFDT, il sera
votre voix !**

**Donnez-lui
votre voix
pour qu'elle
devienne la
sienne !**



Élection du représentant
des salariés au CA SANEF

VOTEZ CFDT
ET FAITES VOTER CFDT !

Du 22 novembre

Au 29 novembre

**NE SOYEZ PAS TENTÉS
PAR L'ABSTENTION !**

Christophe MIDA



Représentant salarié
de 2020 à aujourd'hui

Entré chez SANEF le 1^{er} juin 1988,
Christophe est Chef du Centre de ROYE

Christophe est un homme de terrain ouvert aux autres, mais aussi un manager ce qui lui donne un atout indéniable pour représenter les salariés au conseil d'administration.

Élu sortant en tant que représentant des salariés au CA Sanef, Christophe est aguerri à cette mission.

De plus, Il a été représentant du personnel pendant plus de 20 ans, il a même été délégué syndical avant les années 2000.

Autant vous dire que représenter les salariés n'est pas une nouveauté pour lui.

En votant pour Christophe, vous voterez pour ce qu'il nous est permis d'appeler un expert !



Sylvie COIMBRA



Représentante salarié
remplaçante de 2020 à aujourd'hui

Arrivée chez SANEF le 15 janvier 1996,
Sylvie est Responsable Communication Client
Grands projets Groupe SANEF, basée aux Essarts.

Sylvie est la candidate remplaçante sortante. Contrairement à Christophe, Sylvie n'a jamais exercé de mandat électoral.

En tant que remplaçante, elle n'a pas siégé au conseil d'administration mais elle a acquis son expérience lors des réunions préparatoires.

Elle continuera à assister aux réunions de préparation où elle pourra s'exprimer et vous représenter.

Et puis tout le monde connaît la gentillesse et la proximité de Sylvie avec les salariés. L'empathie est un point fort nécessaire à l'exercice de cette mission ! Mais surtout, Sylvie est une femme pleine et entière qui s'investit totalement quand elle s'engage. C'est ce dont les salariés ont besoin !

Votez pour eux,
qu'ils puissent
poursuivre leurs
missions actuelles !

Votez CFDT !